



PAR COURRIEL

Québec, le 26 juillet 2024

Monsieur Éric Lupien
Porte-parole
Fruit des îles inc.
info@fruitsdesiles.com



INFORMER

Objet : Projet d'aménagement d'une cannebergière à Sainte-Anne-de-Sorel – Questions complémentaires – DQ4



CONSULTER

Monsieur

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **30 juillet** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Lors des audiences publiques, vous avez affirmé que les rejets dans la Décharge des Vingt et la Décharge des Trente seraient exceptionnels (DT1, p. 72). Or, dans le document « Note technique, Informations complémentaires aux volets hydrologiques et hydraulique » (DA6), vous affirmez que le bilan hydrologique du site sera maintenu par des rejets planifiés dans ces deux décharges, visant à compenser l'eau retenue sur le site après l'aménagement de la cannebergère. Comment conciliez-vous ces deux affirmations?
2. Vous avez expliqué en séance (19 juin pm) que la proximité de la nappe phréatique facilite l'inondation des champs, puisque celle-ci limite le volume d'eau à ajouter pour inonder les champs. Or lors de la séance publique de la veille, un représentant du MELCCFP a mentionné que le sol sous le tapis de sable était compacté pour le rendre le plus étanche possible et pour faciliter la recirculation de l'eau durant les opérations d'inondation.
 - a. Veuillez confirmer si le sol sera compacté sous le sable.
 - b. Le cas échéant, veuillez présenter ou estimer l'étanchéité du sol compacté
 - c. Le cas échéant, est-ce que la proximité de la nappe phréatique représente toujours un avantage si le sol est suffisamment étanche pour permettre la récupération de l'eau lors des opérations d'inondation? Veuillez expliquer.
3. Veuillez fournir une carte comme celle qu'on peut apercevoir dans le document DA3 p. 3, avec le ShapeFile identifiant les engagements de sécurité scolaire.